

**Délibération : N°2021-06-10 : 23**

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 10 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation des intervenants extérieurs du second semestre 2020/21.

M. Florent FEDIERE précise que pour assurer la totalité des heures d'enseignement au second semestre 2020/21, l'ENSCM recrute 34 intervenants extérieurs (saisies RIX).

Les 634 heures regroupent 326 heures d'enseignements scientifiques et techniques, 252 heures d'enseignements de sciences humaines, économiques et sociales (droit, management, marketing, gestion de projet, techniques de recherche d'emploi, communication, japonais...) et 56 heures d'EPS (yoga et fitness). Le nombre d'heures assurées par intervenant s'échelonne de 2 à 92 heures équivalent TD.

Après échange avec les membres du CA, l'approbation des intervenants extérieurs du second semestre 2020/21 est proposée au vote :

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 22

Pour : 22 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

**Les intervenants extérieurs du second semestre 2020/21 à l'unanimité avec 22 voix pour des membres présents ou représentés.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 juin 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX

